

PROCÈS-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Du Comité Départemental UFOLEP de La Réunion
Samedi 31 octobre 2020 en visioconférence

➤ **Associations présentes :**

Bellepierre - Canne en fleur- Sinzil à vélo-

➤ **Associations ayant votées par correspondance :**

Gym loisirs- KannTyenbo RDG - ligue d'improvisation - Camélias- Canne en fleur-
Vovinam St Paul- Sinzil à vélo- les alouettes-

Au total : 28 associations pour 317 mandats sur 1181 voix au total donc 26,84%

➤ **Membres du comité directeur présents :**

M. Clopon Richelin - Grimaud Thierry - Anny Jérôme- Elma Gilles-

➤ **Invités présents :**

Me Moreira Véronique (Présidente de l'Usep Nationale) - M. Jean Arnaud (Président de l'Ufolep Nationale) - M. Tarreau Bruno (Vice-président de la ligue de l'Enseignement).

Ouverture de l'Assemblée Générale par M^{me} Geneviève ANGAMA, Présidente de la Ligue de l'Enseignement. Elle propose à l'assemblée générale que M. Roger Ramchetty soit le président de séance.

Le vote est favorable pour cette désignation.

M. Ramchetty procède ensuite au vote de l'ordre du jour des assemblées générales extraordinaires de l'USEP et de la Ligue ainsi que les ordinaires de la Ligue de l'Enseignement, du comité UFOLEP et du comité USEP.

Cet ordre du jour est adopté à l'unanimité.

I. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 AVRIL 2019

Il est précisé que ce PV est à disposition sur le site du comité.

Aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à une majorité de 82%.

II. PAROLE AUX INVITES

Moreira Véronique (Présidente de l'USEP nationale)

Me Moreira nous remercie pour cette invitation car c'est la 1ère fois qu'elle assiste à une assemblée générale Ligue, Usep et Ufolep.

En préambule elle intervient sur les événements tragiques qui frappent notre pays avec l'assassinat de l'enseignant et les attaques à Nice. Plus que jamais notre action auprès des enfants est importante sur les valeurs de la laïcité.

Nous allons mener une action importante le 9 décembre, journée nationale de la Laïcité, avec des débats associatifs et des manifestations de terrain.

Le confinement en métropole avec les conditions sanitaires imposées, va nous conduire à proposer des activités adaptées.

Tout cela va certainement se traduire par une baisse de licenciés et il nous faudra nous appuyer sur les JO de 2024 comme moteur de nos actions et nous appuyant sur plusieurs dispositifs d'accompagnement comme Terre de Jeux, Génération 2024 et l'évènement 2024 voté par l'Ag de Lorient.

Il nous faut réfléchir à une meilleure structuration de notre mouvement et voir comment nous pouvons être présents dans toutes les écoles de France. Pour cela il nous faut des moyens supplémentaires sachant qu'à La Réunion cela est déjà le cas.

Elle connaît les activités de qualité proposées par l'USEP 974 dans différents domaines.

Jean Arnaud (Président de l'Ufolep nationale)

Il salue tout d'abord ses connaissances au sein de notre mouvement au niveau local.

Il revient également brièvement sur les actes de barbaries perpétrés en métropole et souligne que nos valeurs sont heurtées par cette situation.

Notre combat pour la Laïcité doit être quotidien au sein de nos structures et dans toutes nos actions.

Il voit au travers du rapport d'activités de l'Ufolep 974 que nous sommes présents sur les différents champs qui font la force de l'Ufolep : le sport éducatif, le sport société et le travail remarquable avec un public de jeunes dans l'UFO street, le parcours coordonné, les OVVV, etc,...

Il félicite l'ensemble des équipes et espère nous revoir bientôt.

Tarreau Bruno (Vice-président de la Ligue de l'Enseignement en charge des domcom)

M.Tarreau rappelle combien il est essentiel que notre mouvement œuvre pour maintenir un lien social fort entre les différentes composantes de la société française. Plus que jamais nous devons être présents pour que l'on puisse éviter les événements vécus actuellement.

Avec l'épidémie de la COVID 19 nos comités sont fragilisés et la Ligue apportera tout l'accompagnement possible pour le maintien des activités.

III. RAPPORT MORAL PAR ANNY JEROME (Président du comité)

J'aimerais souligner la particularité de cet AG. Celle-ci qui se tient a été décalée à cause de la crise sanitaire mondiale. Crise qui a bien entendu des répercussions sur l'exercice 2020. Mais, cela sera développé dans une autre AG.

1) Nos valeurs et notre place...

Du haut de ses 92 années d'existence, l'UFOLEP demeure une fédération sportive solidaire et citoyenne. Elle propose une double ambition, celle du Sport citoyen et humaniste et celle de l'éducation par le sport.

Elle illustre une vision du sport à dimension sociale et citoyenne pour répondre aux enjeux actuels d'accessibilité, de santé pour tous, de solidarité et d'engagement «Tous

les sports autrement » exprime notre attachement aux valeurs telles que la solidarité, le fair-play, le civisme, à travers les principes de **laïcité** et de **citoyenneté**. L'UFOLEP s'affirme comme un partenaire responsable et lucide des politiques éducatives et sportives des territoires, comme un acteur de l'éducation populaire, de l'économie sociale et d'une société en mouvement vers plus de **justice** et **d'égalité**.

L'UFOLEP, fédération sportive alternative, développe des pratiques **ludiques** et **conviviales pour tous**, pour un «Mieux vivre ensemble !»

2) Les moments forts :

Dans le même élan que 2018, l'UFOLEP 974 a eu en 2019 le vent en poupe !

Le comité a comptabilisé plus de 1 300 licences, ce qui reste le meilleur chiffre de ces 3 dernières années. La Formation PSC1 a connu un véritable essor et a permis à 700 jeunes d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Dans la même veine, la formation CQP ALS a permis à plus de 100 jeunes de se professionnaliser dans l'animation des activités physiques de loisir. Au niveau des évènementiels, la rando cyclo, randosomin pavé, somin grand raid, tournoi de la fraternité, la fête du sport, l'Ufostreet, le Playa tour ont été de belles opportunités pour avoir encore plus de visibilité et permettre à tous d'accéder à la pratique sportive.

Le parcours citoyen sportif a bénéficié de deux coups de projecteur : l'un lors de la visite du secrétaire d'Etat Gabriel Attal, l'autre lors de l'AG nationale à Cenon. Ce dispositif offre à des jeunes issus des quartiers prioritaires la possibilité de vivre la mobilité, de rencontrer d'autres professionnels du sport notamment en métropole et de participer à l'organisation d'évènements sportifs. Un dispositif à développer dans l'avenir puisque de plus en plus de communes sont en demande.

3) Remerciements :

Je tiens à adresser mes remerciements :

- à tous nos partenaires financiers et autres, pour leurs soutien et leur engagement à nos côtés, dans notre projet de **formation**, **d'accompagnement**, de **soutien** aux différents publics :

* l'ANS (*Agence Nationale du sport*)* le RSMA (Régiment du Service Militaire Adapté)* la Mairie de Saint-Paul, le CREPS (Centre de Ressources, d'expertise et de Performance Sportive)* La Mairie de Sainte-Suzanne* L'Université de La Réunion,* l'USEP (L'Union sportive de l'enseignement du premier degré)* la Ligue de l'Enseignement* l'ORESSE (Office Réunionnais Echanges Sportifs et Socio Educatifs)* Uniformation* la Région* le Département* APRUN FORMATION* ProdijAjir 974.

* COMITE de RANDONNE PEDESTRE* la SHLMR (Société d'habitations à loyers modérés de la Réunion)* la SIDR (Société immobilière du département de la Réunion)* l'Office Municipal des Sports du Port et de Saint-Paul, * la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse)* la Mission Intercommunale de l'Ouest, ...

- à nos bénévoles qui donnent du sens et du poids à nos actions, à nos salariés qui mettent toute leur énergie et leur savoir-faire au service de notre

Ce rapport moral est mis au vote et il est adopté à l'unanimité des membres présents.

IV. RAPPORT D'ACTIVITÉS PAR JENAH DAVID (Délégué départemental)

Pour la présentation du bilan d'activités 2019 je vais axer mon intervention selon 4 points, illustrés par le diaporama qui apparaît sur l'écran.

➤ La Formation CQP :

Nous avons eu 3 sessions de 2018 achevées en 2019 et également 7 formations démarrées en 2019. Soit au total sur 2019 avec un nombre de 184 stagiaires concernés par l'UFOLEP. La grande majorité de ces formations avaient pour dominante l'option AGEE

➤ La Formation PSC1 :

Cela reste un point fort du comité et pour cela nous avons fait le nécessaire pour la formation de nos animateurs. Il y a eu donc 760 stagiaires formés l'année dernière dont 561 jeunes en service civique. Ceux de la ligue de l'enseignement mais également d'autres structures du département. Nous devons poursuivre dans cette direction en recherchant à fidéliser les stagiaires sur d'autres domaines d'interventions du comité ;

➤ Le Parcours coordonné :

C'est une action forte du comité dans le domaine du champ « sport société » de l'UFOLEP nationale. Nous avons 15 jeunes accompagnés pour l'édition 2019 avec une participation remarquable à l'Assemblée Générale de l'UFOLEP Nationale mais surtout la visite ministérielle de Gabriel Attal sur un moment de ce parcours à Plateau caillou. Notre volonté est de renouveler ce parcours voir de l'amplifier à St Paul et pourquoi pas sur d'autres communes.

➤ Pour finir dans le domaine de nos manifestations :

Nous avons organisé les UFOSTREET, la RandoSomin Pavé, la Rando Cyclo à Sainte-Suzanne, le Somin Grand Raid, le Playa tour, la Fête du sport à Saint-Leu, le Tournoi de la fraternité à Saint-Paul et nous avons annulé la Faîtes de la randonnée pour des problèmes administratifs.

Sur le site de l'UFOLEP vous pouvez avoir plus d'informations sur les différents sujets que je viens de vous présenter.

Je vous remercie de votre attention.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité des votes par correspondance.

V. RAPPORTS FINANCIERS PAR THIERRY GRIMAUD

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts et la loi en vigueur afin que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 et vous rendre compte de l'activité de notre association pendant le dit exercice.

Les résultats de cette activité et des perspectives d'avenir seront soumis à votre approbation.

Pour votre information, il vous a été mis à disposition au siège social de l'association, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi ; à savoir

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe au compte de résultat,
- le texte des résolutions soumises à votre approbation.

Nous vous précisons que :

- les comptes annuels de notre association, soumis ainsi à votre approbation, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes ;
- qu'aucun évènement ne soit intervenu au titre de l'exercice écoulé susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice.

Le compte de résultat fait apparaître un déficit de 1 139 euros que nous vous proposons de répartir conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

1) RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE :

L'exercice 2019 a été marqué par un résultat déficitaire de 1 139€, L'excédent était de 11 017€ pour l'exercice 2018.

Le total des produits pour 2019 est de 438 342€ et se ventile de la manière suivante :

Produits d'exploitations : 438 339 € contre 288 815 € en 2018. Ils se répartissent comme suit :

- ◆ produit de fonctionnement de : 252 147€
- ◆ subventions pour un montant de : 115 141€
- ◆ produits divers de gestions : 55 357€
 - Dont contribution de la Ligue Départementale : 00 €*
 - Dont contribution de l'UFOLEP Nationale : 52 747 €*
- ◆ Cotisations : 15 694€

Produits Financiers : 3 €

Le total des charges pour 2019 est de 439481€ et se ventile de la manière suivante :

Charges d'exploitations 438 030€ contre 276 081 € en 2018. Elles se répartissent comme suit :

- achats : 17 793 €
- Variation de stock : 4 501 €
- autres achats et charges externes : 184 095 €
 - Dont cotisations nationales : 10 334€*
- impôts taxes et versements assimilés : 2 738 €
- frais du personnel 151 777 € dont :
 - ◆ salaires + congés payés : 132 973€
 - ◆ charges sociales : 17 317 €
 - ◆ actions sociales : 1 183 €
 - ◆ honoraires Médecin/Pharmacien 304 €
- autres charges
 - ◆ indemnités et avantages divers : 35 527 €
- autres charges de gestion courante : 2 927 €
- dotation aux amortissements des immobilisations : 683 €
- créances des exercices antérieurs : 3 700 €
- provision : 43 291 €

Dont prov. pour insuffisance de paiement Ch. Soc. CGSS 2019: 6 847 €
Dont prov. pour indemnité départ ou mise à la retraite : 36444€

Charges exceptionnelles

- ◆ charges exceptionnelles : 451 €
 - ◆ engagement à réaliser/subvention affectée : 1 000 €
- Les créances (NET) s'élèvent à 168 301 € contre 151 191 € en 2018.

Nous disposons d'une trésorerie d'un montant de 16 684€

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 77 344 €, les dettes fiscales et sociales à 12 936€, et autres dettes : 10 508€

2) AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice 2019 soit 1 139€ au compte 1012 intitulé Fonds associatifs

Conclusion :

Le comité s'est efforcé de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de l'association au cours de l'exercice écoulé. Nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions proposées tant en ce qui concerne les comptes que leur gestion.

Après cette intervention, M. GRANET Jean Pierre commissaire aux comptes du comité donne lecture de son rapport annuel des comptes ainsi que celui sur les conventions réglementées.

Il certifie les comptes sincères et justes. Il informe que cette année il a eu une modification pour comptabiliser les fonds dédiés pour le départ à la retraite de M. Sellier Patrick.

Le rapport financier et l'affectation du résultat sont adoptés à l'unanimité des votes par correspondance soit 145 voix.

Il est présenté ensuite un budget 2020 en équilibre à hauteur de 309 104 00€. Celui-ci a été actualisé avec les informations reçues au cours de l'année.

Ce budget 2020 est voté à l'unanimité.

VI. ELECTIONS AU COMITE DIRECTEUR USEP

Nous avons 6 candidats-tes pour 9 postes possibles.

Sont élus-ues :

Anny Jérôme : 181 voix - Aho Marie Hélène : 183- Clopon Richelin : 183 voix- Elma

Gilles : 183 voix - Grimaud Geneviève : 183 voix - Grimaud Thierry : 183 voix.

A 17h le Président de séance clôt l'assemblée générale ordinaire de 2020

Jérôme Anny

Président UFOLEP

Thierry Grimaud

Secrétaire de séance